



Réf : 016/OLUCOME/07/2017

Bujumbura, le 11/07/2017

**Transmis copie pour information à :**

- Son Excellence Monsieur Pierre Nkurunziza,  
Président de la République du Burundi avec  
les assurances de notre plus haute considération ;

**à Bujumbura**

- Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée  
Nationale avec les assurances de notre très haute  
Considération.

**à Bujumbura**

A Son Excellence Monsieur le Président du Sénat  
du Burundi

**à Bujumbura**

**Objet** : Remerciement et demande de mettre  
en application les clauses de la réunion administrative.

Excellence Monsieur le Président,

1. L'Observatoire de Lutte contre la corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) a un grand honneur de s'adresser auprès de votre très haute autorité pour vous remercier et profite de cette occasion pour vous demander de mettre en application le contenu du message que vous avez lancé la semaine passée au cours de votre réunion avec entre autres les administratifs de la Mairie de Bujumbura.

Excellence Monsieur le Président, l'OLUCOME vous remercie pour être revenu dans votre message sur les doléances que l'Observatoire ne cesse d'adresser au Gouvernement et aux plus hautes autorités du pays sur le désordre et le laissez-faire qui règnent dans les services publics plus particulièrement dans ceux de la collecte de diverses taxes et cotisations indues entre autres pour la sécurité, la construction des stades, des permanences du parti CNDD-FDD, ... Comme le Commissaire de la Brigade anti-corruption, le Général Isidore Ndiwokubwayo l'a bien souligné dans cette réunion, ces taxes sont collectées par des gens qui se nomment comme des envoyés spéciaux de Mutama (le Sage), de l'Office Burundais des Recettes (OBR), de la Mairie, de l'Environnement, du Service National de Renseignement (SNR), du système, ... raison pour laquelle ils sont presque toujours relâchés après leur arrestation à cause de ce pouvoir de l'ombre qui dirige le pays.

2. Excellence Monsieur le Président, ces corrompus ne cessent de découvrir d'autres moyens de s'accaparer de la richesse du pays en multipliant notamment des barrières sur toutes les voies routières qui mènent de l'intérieur du pays vers la ville de Bujumbura. Comme il a été déclaré dans cette réunion, ces barrières se retrouvent notamment dans les zones de Musaga, Kamenge, Kanga, Gatumba, Kanyosha, ...

D'après les informations à la disposition de l'Observatoire, il existe aussi des frais oscillant entre 200 Fbu à 1000 Fbu qui seraient collectés par les représentants du parti CNDD-FDD à la base dans presque tout le pays selon la région et le rang du ménage pour un membre ou non du dudit parti politique et par obligation car ils leur disent que si ils ne contribuent pas, il ne faut pas qu'ils demandent un service public. Il arrive même qu'ils demandent 5 kg de haricot par un ménage soit disant que c'est pour la construction des parkings alors que la population n'a pas cette quantité de haricot.

3. Etant donné que certains corrompus de la République devenus plus forts que l'Etat utilisent leur force pour instituer d'autres services non reconnus par la loi sans aucun souci pour collecter et détourner les fonds des citoyens déjà pauvres qui devraient normalement aider le Gouvernement à réaliser son programme et les citoyens à subvenir à leurs besoins primaires, l'Observatoire a dénoncé ces cas et demandé toujours aux services habilités y compris les administratifs de faire respecter les lois de la République dont la Constitution. De là, l'Observatoire a rappelé et rappelle qu'il n'est pas autorisé de demander les fonds aux citoyens vivant au Burundi en dehors

de la loi organique des finances publiques, la loi budgétaire ainsi que la loi régissant les taxes communales et municipales.

4. Cette situation se présente également d'une autre manière dans le domaine de l'Environnement et de l'urbanisme. Au cours de cette réunion, à travers les propos de l'Ancienne Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage Madame Odette Kayitesi et selon les investigations de l'OLUCOME, ce domaine passe outre les lois en matière de l'Environnement et de l'urbanisme suite à la corruption généralisée qui le gangrène, aux ordres terrifiant des hautes autorités pour leur octroyer des parcelles dans le milieu hautement agricole en mairie de Bujumbura et à l'impunité généralisée au pays qui fait que les transgresseurs aux lois ne sont pas punis.

Vu que la population burundaise vit de l'agriculture à plus de 90%, il est temps de prendre les mesures qui s'imposent pour arrêter ce comportement de bâtir dans le milieu consacré à l'agriculture et de corriger les erreurs déjà encourues tout en respectant les lois nationales sans aucune discrimination car Vaut mieux tard que jamais.

5. Excellence Monsieur le Président, ce pouvoir de l'ombre de certaines hautes autorités qui dirige le pays fait également collecter les frais communément appelé : « les frais de sécurité » dans la Mairie de Bujumbura via certains jeunes qualifiés par certains d' Imbonerakure dans les zones de Buterere, Kinama et Kamenge de la Commune Ntakangwa en Mairie de Bujumbura d'après les plaintes reçues par l'Observatoire au mois de septembre 2016. Le propriétaire de la parcelle payait obligatoirement mille francs burundais (1000 Fbu) par mois et chaque locataire devait payer 500 Francs burundais par mois. Il arrivait même qu'un ménage d'un locataire abritant trois transporteurs des personnes par vélos communément appelés taxis vélos payait mensuellement chacun d'eux mille Francs burundais. Ces jeunes collecteurs expliquaient à la population de ces zones de temps en temps que ces frais sont utilisés pour supporter ces jeunes soient disant qu'ils assurent leur sécurité. Or, ces frais étaient collectés dans lesdites zones depuis le mois de janvier 2016 et les reçus donnés portaient le sceau de la commune de Ntakangwa mais les fonds ne sont jamais versés dans le compte de la Mairie de Bujumbura.

6. Excellence Monsieur le Président, en se basant sur tout ce qui précède, l'OLUCOME voudrait vous demander d'inviter les Ministres concernés par ces trois questions afin de répondre aux questions des sénateurs en premier lieu; de mettre en place une

commission sénatoriale qui fera un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives à ces problèmes en second lieu et enfin, de mener une évaluation trimestrielle sur l'état d'avancement de la résolution de ces problèmes.

L'OLUCOME promet de vous rappeler chaque trimestre afin de trouver des solutions durables à ces questions longtemps dénoncés par lui.

Espérant une suite favorable à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président



C.P.I à :

- Monsieur le Secrétaire Général du parti CNDD-FDD

à Bujumbura